

collection

LE CHOC
DES IDÉES

Publique ou privée : quelle école pour nos enfants ?

Contradicteurs

Gérard Aschieri (FSU)

Patrick Roux (FNEP)

Médiateur

Bruno Poucet

 lemuscadier

REVUE DE PRESSE

Privé-public, ces parents qui choisissent les deux écoles

LE MONDE | 04.09.2012 à 15h03 • Mis à jour le 11.09.2012 à 17h58

Par Matteo Battaglia



"Il faut que nous remontions vers 180" jours pour l'école primaire, a déclaré le ministre de l'éducation, alors que les écoliers français ont actuellement 144 jours de classe par an. | AFP/FRANK PERRY

Avant, il y avait le poids des idéologies. La France scolaire se partageait en deux camps : les "publics" et les "privés". Ceux qui jamais n'auraient frappé à la porte d'un établissement privé, et ceux qui n'auraient pas pensé que leurs enfants puissent, un jour, étudier à l'école publique.

Depuis quinze ans déjà, on sait qu'une famille sur deux a recours, au moins une fois durant la scolarité de ses enfants, à l'enseignement privé. Des "allers-retours" – un "zapping", disent les plus critiques – qui concernent 5 % des élèves du second degré chaque année, estime le ministère de l'éducation nationale, soit 270 780 adolescents. Ces chiffres rejoignent les calculs établis par le secrétariat général de l'enseignement catholique, qui évoque de 200 000 à 300 000 enfants.

En cette rentrée, on voit des parents un peu plus pressés que d'autres : ils revendiquent le choix de l'école publique "et" de l'école privée. Jean-Philippe Aubert, 45 ans, et Petra Van Vucht Tijssen, 40 ans, se reconnaissent dans cette "troisième voie" : leur fils aîné, Théotime, 11 ans, entre mardi 4 septembre en 6^e dans un collège privé des Hauts-de-Seine, tandis que leur cadet, Louis, 8 ans, passe en CM1 dans l'école publique du quartier de Meudon où ils vivent depuis une dizaine d'années. Pour ces quadras actifs – lui est consultant dans un cabinet de conseil et de formation, elle est fonctionnaire –, l'excitation le

http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/09/04/privé-public-ces-parents-qui-choisissent-les-deux-ecoles_1755232_3224.html

dispute à l'anxiété – *"mais c'est le cas de toutes les mamans dont un enfant passe au collège, non ?"*, interroge Petra.

LES "PORTES OUVERTES" : UN MOMENT CLÉ

Pour la jeune femme, née aux Pays-Bas, se tourner vers l'enseignement catholique n'allait pas de soi, en tout cas moins que pour son compagnon, Jean-Philippe, qui a fait toute sa scolarité dans le *"privé catho"*. *"Je viens d'une famille athée, explique-t-elle. Quand j'étais enfant, mon père refusait que j'assiste aux cours de religion. Mettre Théo dans le privé sans en partager les convictions me mettait plutôt mal à l'aise."* C'était avant les "portes ouvertes" du collège, moment-clé de découverte du second degré pour de nombreux parents.

Moment d'inquiétude, souvent. *"Dans le collège public, je ne me suis pas sentie accueillie, écoutée"*, confie-t-elle. Les différences d'atmosphère l'ont marquées : *"Les liens entre adultes, ceux de parents à enseignants mais aussi de parents à parents, dont il faudrait semble-t-il faire le deuil à l'entrée en 6^e, me semblent mieux préservés dans le privé."* Jean-Philippe, lui, est plus rassuré par l'encadrement du privé : *"Les absences d'enseignants, les problèmes de discipline, le manque de communication... J'ai l'impression qu'on en souffrira moins cette année. C'est sans doute aussi une question de moyens."*

Leur discussion avec une amie, enseignante dans le public, a levé leurs dernières réticences. *"Théo est un très bon élève, curieux, nous a-t-elle dit. Il a besoin d'être nourri. Avec les notes qu'il a, vous devriez songer au privé. Mes enfants y sont, eux..."* Un "aveu" auquel ils ne s'attendaient pas.

"Depuis deux ans, c'est vrai que Théo nous dit parfois qu'il se sent un peu différent, poursuit Jean-Philippe. Que les jeux vidéo dont parlent ses camarades ne l'intéressent pas..." "Il a besoin d'être cadré, rassuré, ajoute Petra ; un peu de concurrence ne lui déplaît pas. Ce n'est pas du tout le cas de Louis, son frère, qui est bon élève, mais trouve dans son école tout ce dont il a besoin. Cela ne nous a pas effleurés de le mettre avec Théo."

"ON EST PRÊT À METTRE CERTAINS PRINCIPES DE CÔTÉ"

Ces deux rentrées, Petra et Jean-Philippe les assument, *"au nom de l'intérêt supérieur de chacun de leur fils"*. *"Evidemment que c'est un choix de privilégiés, reconnaît Jean-Philippe, un choix assez élitiste, que l'on fait parce qu'on peut se le permettre."* "J'aurais pu résister par militantisme politique, idéologique, lâche Petra. Mais à un moment, on est prêt à mettre certains principes de côté si on a la conviction d'aider son enfant."

Camille (elle a préféré garder l'anonymat), 40 ans, pense elle aussi avoir fait "le meilleur choix" pour ses trois filles, Jeanne, 12 ans, Mathilde, 10 ans et Nina, 5 ans. *"Ce sont elles qui ont induit ces choix, pas ma ligne politique ni ma vision de l'école"*, assure cette psychologue installée à Paris. Et cela ne lui facilite pas toujours l'organisation quotidienne : Nina entre cette année en CP dans une

http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/09/04/privé-public-ces-parents-qui-choisissent-les-deux-ecoles_1755232_3224.html

école privée à pédagogie dite "active", Mathilde passe en 6e dans l'un des établissements privés les plus prisés du 6e arrondissement de Paris, tandis que Jeanne entre en 5e dans le collège public du secteur.

"Laïcité, gratuité, mixité sociale : cela m'a semblé une évidence... jusqu'à ce que j'ai des enfants en âge d'aller à l'école !", lâche-t-elle. A 4 ans, Jeanne commence à faire de l'asthme. Camille demande une dérogation pour la changer d'école maternelle : "La fenêtre de sa classe donnait sur le périph'. C'était rédhibitoire dans son état." Mais la réponse est négative. Elle se tourne alors, sans conviction, vers une petite école privée catholique de son quartier. Et regrette son choix le soir où sa fille lui demande si "elle entend la voix de Jésus dans son coeur"... "Je me sentais trop différente des autres parents d'élèves. J'ai trouvé une école à pédagogie différenciée. Une école privée, certes, mais laïque", justifie-t-elle.

AFFINER SES CHOIX D'ORIENTATION

"Jeanne et Mathilde ont gagné en autonomie, et je suis fière aujourd'hui de pouvoir les accompagner dans des établissements qui leur correspondent." Un collège public pour l'aînée, "qui s'y est vite intégrée, en dépit de tout ce qu'on entend sur le passage en 6e des élèves venant du privé". Un collège privé pour la cadette, "où elle peut concilier l'école avec sa passion pour le piano, car elle intègre une classe à horaires aménagés".

De la fierté, c'est aussi ce que ressentent Alain et Sophie Grosman lorsqu'ils se remémorent le parcours de leur fille Manon, 19 ans. *"Un parcours scolaire peu linéaire mais courageux",* disent-ils. Alors que leur fils Lucas, 14 ans, n'a connu *"que" l'école privée – "conforme à nos convictions",* explique le couple installé à Chinon –, leur fille a multiplié les va-et-vient entre écoles privées et publiques. Au gré de leurs déménagements. Au gré, aussi, de choix d'orientation qui ont eu besoin d'un peu de temps pour s'affiner.

"Manon vient de passer un baccalauréat professionnel horticulture, et veut aujourd'hui se diriger vers la filière équestre", explique Alain, chef d'entreprise de 46 ans. Retour à la case "bac pro" pour la jeune fille, qui recommence deux années de formation dans un lycée agricole. *"Un lycée public, précise son père. On aurait préféré le privé, mais l'internat où Manon a été jusqu'en 3e ne proposait pas cette orientation". "Pour nous, ajoute Sophie, 45 ans, l'enseignement privé est un prolongement de ce que nous vivons en famille. Mais Manon, elle, est très heureuse de ses "années lycées". Et c'est ce qui compte !"*

DES STRATÉGIES POUR LES FAMILLES QUI ONT LES "CODES"

Trouver l'établissement qui convient le mieux à son enfant : difficile d'imaginer un objectif plus consensuel parmi les parents. Tous, pourtant, n'ont pas la possibilité, ou le désir, de construire un parcours scolaire "sur mesure".

"Ces stratégies ne profitent qu'aux familles capables d'exercer leur libre choix d'école, affirme Gérard Aschieri, ancien secrétaire général de la FSU – la

http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/09/04/privé-public-ces-parents-qui-choisissent-les-deux-ecoles_1755232_3224.html

http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/09/04/privé-public-ces-parents-qui-choisissent-les-deux-ecoles_1755232_3224.html

première organisation syndicale de la fonction publique ; des familles qui en ont les moyens et les "codes". Mais cela met en concurrence les établissements et entrave la mixité sociale, pour aboutir à une dégradation généralisée du système."

L'opinion de l'historien de l'éducation Bruno Poucet est plus nuancée : "Il y a toujours eu concurrence entre les écoles, publiques contre privées, publiques entre elles, privées entre elles... Qu'un changement soit possible pour un élève lorsqu'il rencontre une difficulté par exemple, n'est pas une mauvaise chose en soi." L'historien met en garde contre une lecture purement idéologique ou consumériste du phénomène : "Les familles peuvent, à un moment donné, se tourner vers le privé sans que cela remette en cause leur attachement au service public."

Cela explique qu'au cours de la décennie écoulée, un enfant sur trois a fréquenté l'enseignement privé, mais que peu d'entre eux y sont restés toute leur scolarité.

Lire aussi : [François Hollande vend son contrat de génération aux enseignants d'un collège de Trappes](http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/09/04/francois-hollande-vend-son-contrat-de-generation-aux-enseignants-d-un-college-de-trappes_1755400_3224.html) ([societe/article/2012/09/04/francois-hollande-vend-son-contrat-de-generation-aux-enseignants-d-un-college-de-trappes_1755400_3224.html](http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/09/04/francois-hollande-vend-son-contrat-de-generation-aux-enseignants-d-un-college-de-trappes_1755400_3224.html))

> Sur le sujet, *Publique ou privée: quelle école pour nos enfants?* (Contradicteurs: Gérard Aschieri, ancien secrétaire général de la FSU, Patrick Roux, président de la fédération nationale de l'enseignement privé. Médiateur: Bruno Poucet, historien de l'éducation.) ed. Le Muscadier, juin 2012, 128 p. 9,90 euros.

Mattea Battaglia

Public ou privée : quelle école pour nos enfants ?

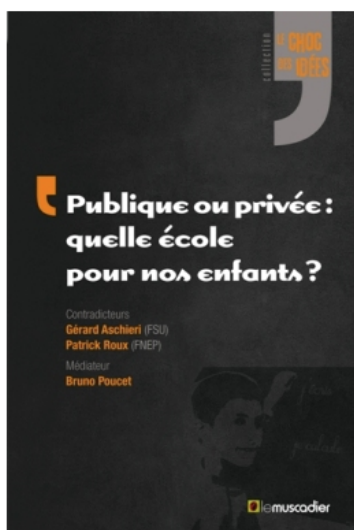
(11/09/2012)



Les éditions du Muscadier publient *Public ou privée : quelle école pour nos enfants ?*. Cet ouvrage propose au lecteur de faire le tour des questions que pose aujourd'hui notre système d'enseignement, en compagnie d'un universitaire spécialisé, d'un fervent défenseur de l'école publique et d'un autre de l'école privée.

L'école mise en débat

Les «guerres scolaires» : cette expression désigne un conflit qui déchire la France depuis la Révolution. Au cœur du débat, une question : l'éducation est-elle une prérogative d'État ? Aujourd'hui encore, cette question n'a pas trouvé de réponse tranchée. Certains répondent par l'affirmative – au nom de l'égalité des chances –, d'autre par la négative – au nom de la liberté de choix. Cette question nous concerne tous, parents ou élèves, et ce livre aidera le lecteur à décider quelle école il veut pour ses enfants, mais aussi pour l'ensemble de la société.



«Le choc des idées» : se forger sa propre opinion

À chaque instant, nous pouvons accéder à une multitude d'informations, sur tous les sujets et à partir de n'importe quel endroit. Paradoxalement, il est de plus en plus difficile de trouver des connaissances de base fiables, ce qui tend à renforcer les discours superficiels et les préjugés. Pour lutter contre cette tendance, la collection «Le choc des idées» propose un panorama inédit sur divers sujets d'actualité.

L'introduction et la conclusion de ces ouvrages, rédigées par des spécialistes impartiaux, apportent au lecteur le bagage nécessaire pour aborder sans complexe les arguments des deux contradicteurs. La partie de confrontation entre deux grandes positions antagonistes permet, quant à elle, de faire le tour des problématiques et des solutions proposées.

Courts, synthétiques et faciles d'accès, les livres de cette collection permettent au lecteur de se forger sa propre opinion, et d'échapper ainsi aux discours simplistes de certains autocrates de notre société.

Le sommaire

- Introduction (Bruno Poucet)
- Redonner une chance à l'enseignement public (Gérard Aschieri)
- École privée : une chance pour nos enfants (Patrick Roux)
- Droit de réponse de Gérard Aschieri
- Droit de réponse de Patrick Roux
- Conclusion (Bruno Poucet)

Les auteurs

- Gérard Aschieri : ancien secrétaire général de la Fédération syndicale unitaire (FSU) de 2001 à 2010.
- Patrick Roux : président de la Fédération nationale de l'enseignement privé (FNEP).
- Bruno Poucet : professeur à l'université de Picardie Jules-Verne - directeur de la revue Carrefours de l'éducation.

Informations pratiques

Titre : *Public ou privée : quelle école pour nos enfants ?*
 Collection : Le choc des idées
 Éditeur : Le muscadier
 Diffuseur : Pollen Diffusion (PL2D)
 Nombre de pages : 128
 Prix TTC : 9,90 euros
 Date de parution : 30 juin 2012
 ISBN : 979-10-90685-06-2

http://www.nosbambins.com/Nbb_article8470.html



« Publique ou privée : quelle école pour nos enfants ? », Gérard Aschieri, Patrick Roux et Bruno Poucet (Le Muscadier, coll. Le choc des Idées, 126 p., 9,90 €, ISBN 979-10-90685-06-2)

Bruno Poucet, professeur en sciences de l'éducation à l'université de Picardie Jules-Verne, joue le rôle de médiateur entre Gérard Aschieri, secrétaire général de la FSU de 2001 à 2010, qui veut « redonner la priorité à l'enseignement public » et Patrick Roux, président de la Fnep (Fédération nationale de l'enseignement privé), qui présente l'école privée comme « une chance pour nos enfants ».

L'ouvrage donne des repères sur les secteurs public et privé : répartition des effectifs des élèves et des enseignants, évolutions législatives du début du XIXe siècle à la loi Carle, politique d'accueil, mutations pédagogiques, représentation syndicale, etc. La conclusion égratigne parfois les chiffres et arguments avancés par les deux camps et souligne la complémentarité des deux systèmes.

Publique ou privée : quelle école pour nos enfants ?

SOCIÉTÉ | **Gérard Aschieri,**
Patrick Roux,
Bruno Poucet

Le Muscadier, 2012, 128 p., 9,90 € Par Jean Merckaert | 10 octobre 2012



PARTAGER



IMPRIMER



PDF



Alors que le gouvernement a fait de l'éducation sa priorité, ce « livre débat » vient rappeler à point nommé, au détour de la querelle sur l'école privée, quelques-uns des grands défis de l'école française. Comment ne pas renforcer le cloisonnement social, auquel l'école privée est accusée de contribuer, et qu'entérine la disparition de la carte scolaire ? Quelle réponse au décrochage scolaire ? Combien la société doit-elle investir dans son éducation ? À quel point est-ce le rôle d'un État déjà surendetté ? Faut-il adapter l'école aux besoins des élèves ou homogénéiser l'offre ? Quelle autonomie dans les programmes et la pédagogie ? L'ouvrage, s'inscrit dans une nouvelle collection « Le choc des idées ». Il offre les avantages (discours engagés, présentation ramassée des positions en présence, clarifications opportunes d'un médiateur, Bruno Poucet), mais il en révèle aussi les limites. Car à confronter des postures diamétralement opposées, le débat a tôt fait de céder le pas à l'invective. On regrettera notamment que face à l'ancien secrétaire général de la FSU Gérard Aschieri, aux positions tranchées mais argumentées, l'éditeur ait opté pour le porte-parole de l'infime part de l'école privée qui ne reçoit pas de subsides de l'État, dont la virulence n'a d'équivalent que l'approximation des chiffres qu'il brandit à l'assaut de l'école publique.

Acheter sur La Procure

Acheter sur Place des libraires

Vous êtes ici : Accueil ▶ Le Coin des livres ▶ ESSAIS ET SOCIÉTÉ ▶ L'Ecole : sa relation particulière avec la République

L'Ecole : sa relation particulière avec la République



0



2



0



Détails Catégorie parente: **Le Coin des Livres** Catégorie : **Essais et société** Publié le dimanche 21 octobre 2012 09:09

Par Sophie Sendra - **BSCNEWS.FR** / Cet ouvrage permet d'engager le dialogue entre toutes les tendances en mettant en avant les arguments, les explications sur le système, en convoquant des spécialistes de la question de l'École. Fait de précisions essentielles qui permettent au lecteur de comprendre la relation particulière qui existe entre l'école et la République, l'école et la Nation, cet ouvrage permet de comprendre les différentes crispations qui existent dans l'enseignement et la transmission du Savoir. Par qui ? Pour qui ? Et comment ? Voilà les questions essentielles développées ici. Sans jamais déborder vers une polémique inutile, cet ouvrage permet de s'interroger, mais également d'ouvrir le débat sur un sujet qui semble diviser la classe politique depuis des décennies. Parents, administrateurs, chercheurs, ce livre est pour vous un bon démarrage de discussions.



Publique ou Privée : quelle école pour nos enfants ?, Ouvrage Collectif, Éditions Le Muscadier.

Achetez cet ouvrage en ligne chez notre partenaire FNAC.COM

<http://www.bscnews.fr/201210212482/Essais-et-societe/l-ecole-sa-relation-particuliere-avec-la-republique.html>

Jeudi 25 octobre 2012

Public ou privée : quelle école pour nos enfants ? - Bruno Poucet et al.

Médiateur : Bruno Poucet

Contradicteurs : Gérard Aschieri (FSU), Patrick Roux (FNEP)

Egalité des chances ou liberté de choix ?

Je mesure combien il est difficile de parler d'un ouvrage documentaire (sans en recopier la moitié) alors que je l'ai pourtant trouvé bien conçu et intéressant. Lu dans le cadre de l'opération **la Voie des Indés** proposée par **Libfly**, j'avais pris le soin de choisir un thème qui m'intéressait vraiment. Vivant dans l'ouest de la France où l'enseignement privé est particulièrement répandu (c'est bien simple dans mon petit village de 2000 habitants, nous avons tout en double : deux maternelles, deux primaires et deux collèges avec à chaque fois le choix privé ou public. Choix qui va de pair avec des querelles de parents aussi passionnées que virulentes, chacun expliquant son choix avec bien souvent des arguments de mauvaise foi. Cela va même parfois jusqu'à des gens qui ne se côtoient pas dans la rue, persuadés que l'autre est dans l'erreur !), je suis parfois prise à parti, travaillant régulièrement avec les deux types d'établissement.



L'intérêt de ce petit ouvrage est de dépassionner le débat, et de confronter deux contradicteurs spécialistes du sujet, tout en rappelant quelques notions historiques et chiffrées.

Le modérateur introduit notamment le sujet par un rappel historique et législatif. On trouvera aussi une bibliographie pour aller plus loin.

Les deux contradicteurs ne m'ont pas convaincue de la même manière, les arguments de Gérard Aschieri (FSU) sont clairs et bien étayés : est-il normal que l'Etat finance à près de 80 % un enseignement privé alors que ce dernier n'a pas les mêmes obligations, notamment en matière d'égalité sociale ? L'entre-soi et le communautarisme qui ne vont pas dans le sens de la réussite contrairement à ce que l'on pourrait croire, la concurrence privé-public souvent véhiculée par un bouche à oreille fondé sur de mauvais critères sont bien expliquées. En face, Patrick Roux, défenseur de l'enseignement privé indépendant (c'est-à-dire hors contrat, faiblement représenté et touchant essentiellement le supérieur) m'a semblé user d'arguments parfois clichés et peu démontrables (comment peut-on éduquer des enfants dans le public alors qu'on a affaire à des profs peu impliqués qui ne sont là que pour la sécurité de l'emploi et les vacances, alors que dans le privé la menace d'être viré – tant pour les élèves que pour les profs – accroîtraient la motivation), et se situer sur un domaine difficilement comparable (celui de la formation professionnelle privée).

Les annexes chiffrées et les repères chronologiques en fin d'ouvrage sont intéressants à rappeler.

Une collection à surveiller, qui propose d'autres titres (*nos retraites : répartition ou capitalisation ?*, *les réseaux sociaux sont-ils nos amis ?*, *agriculture biologique, espoir ou chimère ?*, *faut-il renoncer au nucléaire ?* - ces deux derniers annoncés pour février 2013) où l'abondance d'informations peut nécessiter parfois de revenir à des documents synthétiques et surtout, objectifs.

éd. Le Muscadier, collection le choc des idées, juin 2012, prix : 9,90 €

Etoiles : ★★★★★

Crédit photo couverture : © Espelette et éd. Le Muscadier

Publique ou privée, quelle école pour nos enfants ?

Gérard Achieri, Patrick Roux et Bruno Poucet, éditions Le Muscadier, collection « Le choc des idées » . 128 pages, 9,90€.

Presque tous les parents se posent cette question un jour concernant la scolarité de leurs enfants : ira-t-il à l'école publique où à l'école privée ? Depuis la Révolution, c'est une véritable "guerre scolaire" qui déchire la France. Forgez-vous un avis précis en lisant les explications de deux spécialistes en la matière, Gérard Achieri, président de l'institut de recherches de la FSU, et Patrick Roux, président de la Fédération nationale de l'enseignement privé. Les deux contradicteurs énoncent leur point de vue et ont même un droit de réponse aux arguments de leur "adversaire" ; enfin, des données historiques et pratiques sont données par un médiateur, Bruno Poucet, professeur en sciences de l'éducation à l'université de Picardie Jules-Vernes. Au nom de l'égalité des chances ou de la liberté de choix, chacun pourra trouver dans cet ouvrage des pistes de réflexion pour prendre sa décision en toute conscience.

Claire Lelong-Le Hoang (www.lepetitjournal.com) lundi 19 novembre 2012



<http://www.lepetitjournal.com/international/mag/130050-enfance-ho-ho-ho-cest-bientot-noel-.html>



FORMATION ET
ENSEIGNEMENT
PRIVÉS

A lire

Publique ou privée : quelle école pour nos enfants ?

Cet ouvrage (98 pages) Bruno Poucet, Gérard Aschieri, Jérôme Dallaserra, Patrick Roux est paru en juin 2012, dans la collection *Le choc des idées*.

Il est en vente au prix de 9,90 euros TTC.

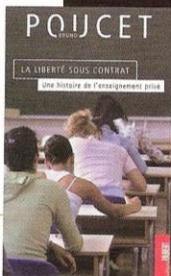
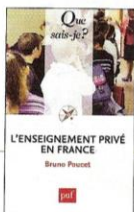
«Les guerres scolaires» : cette expression désigne un conflit qui déchire la France depuis la Révolution. Au cœur de ce débat, une question : l'Education est-elle une prérogative d'État ? Aujourd'hui encore, cette question n'a pas de réponse tranchée : certains répondent par l'affirmative – au nom de l'égalité des chances – et d'autres par la négative – au nom de la liberté de choix. Au-delà de la question des moyens, les modèles publics et privés sont des choix sociétaux dont les conséquences concernent chaque élève. Le lecteur, lui, pourra juger du modèle d'enseignement qu'il souhaite pour ses enfants, bien sûr, mais aussi pour l'ensemble de la société.

Les auteurs

Gérard Aschieri est agrégé de lettres. Ancien professeur au lycée Albert Schweitzer au Raincy (93), il a été Secrétaire général de la FSU (principale organisation syndicale des personnels de l'enseignement public) entre 2001 et 2010 et a occupé un poste au Conseil économique, social et environnemental.

Patrick Roux est président de la Fédération nationale de l'enseignement privé (FNEP), unique syndicat patronal de l'enseignement privé hors contrat.

Bruno Poucet est chercheur habilité à l'université de Picardie. Spécialiste des sciences de l'éducation, il a notamment travaillé sur les questions des politiques éducatives, du débat public-privé et du syndicalisme enseignant.



Février 2013

Presse écrite
Bimestriel